

Montréal, le 7 mars 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2015-375

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance reçue le 11 février 2016 et transférée à la responsable de l'accès à l'information le 16 février 2016. Votre demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de la décision n° T-003937 rendue par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole, le 20 mars 1998.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ce document, lequel peut vous être communiqué en vertu de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1). Vous trouverez ci-joint une copie de ce document.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision